





Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voici un nouveau numéro du «Fleuryzien info» dans lequel vous allez pouvoir découvrir de nombreuses informations et des reportages.

Depuis le précédent numéro, les présidentielles ont eu lieu. Vous trouverez en page jointe les résultats de cette élection à Fleury-sur-Orne. Vous avez produit un vote massif en faveur de François HOLLANDE qui est désormais le Président de tous les Français. En votre nom, je lui souhaite bonne chance dans sa mission puisqu'il prend ses fonctions dans un environnement extrêmement difficile et un contexte économique particulièrement dégradé.

Vous le savez, le projet de galerie commerciale dit «InterIKEA» qui prévoit la création de 680 emplois a connu un coup d'arrêt (voir mon communiqué page 4). Cependant, le Conseil Municipal reste mobilisé pour que les investissements et les emplois prévus voient le jour. En effet, nombreux sont ceux d'entre vous que je reçois en rendez-vous. De ce fait, je sais vos préoccupations en matière d'emploi et de logements. C'est pourquoi nous avons construit notre projet de développement de Fleury autour de ces questions prioritaires. Vous le savez, la difficulté nous stimule et nous renforce.

Notre commune bouge et poursuit son développement.

De même, Fleury-sur-Orne connaît de nombreuses activités : la semaine du développement durable (la visite du marais, l'opération une naissance - un arbre, la signature de la charte d'entretien des espaces publics proposée par la FREDON ou la création d'une jachère apicole, ...), l'accueil de nos amis allemands, la fête des voisins, le festival des pratiques artistiques, les spectacles de l'UFAC, l'île en reggae, les prochaines fêtes des écoles ou encore à venir : fleurir Fleury, les soirs d'été, les journées européennes du patrimoine, la fête des associations, ...

Les succès sportifs sont également au rendez-vous pour le tennis de table, le football, les boxes anglaise et américaine, mais aussi pour les Fleuryziens qui s'illustrent au-delà de notre commune comme la famille Dezier, notamment.

Pour finir, je voudrais mettre en lumière la démarche qui a été initiée visant à rassembler des éléments (photos, textes, témoignages, ...) relatifs à l'histoire de Fleury. Bientôt, vous aurez l'occasion de les découvrir. Je vous invite le moment venu à les enrichir de vos connaissances et de vos documents.

Je vous souhaite un bon et bel été !

Votre maire,

Marc LECERF

Sommaire

Actualité	p.3
Jumelage	p.7
Environnement	p.8
Social	p.10
Culture	p.11
Agenda	p.12

Le Fleuryzien info |
Juin 2012 n°45
Mairie de Fleury-sur-Orne,
mairie@fleury-sur-orne.fr
www.fleury-sur-orne.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Marc Lecerf

DÉLÉGUÉ À LA COMMUNICATION
Nicolas Liot
CONCEPTION GRAPHIQUE,
MISE EN PAGE
Yoann Chatelain

PHOTOS
Yoann Chatelain,
sxc.hu, X

IMPRIMEUR
Imprimerie Le Brun

POMPIER 18
POLICE 17
SAMU 15

Contact des élus
En cas d'URGENCE
en dehors des heures
d'ouverture de la Mairie
composer le
06 76 48 59 00

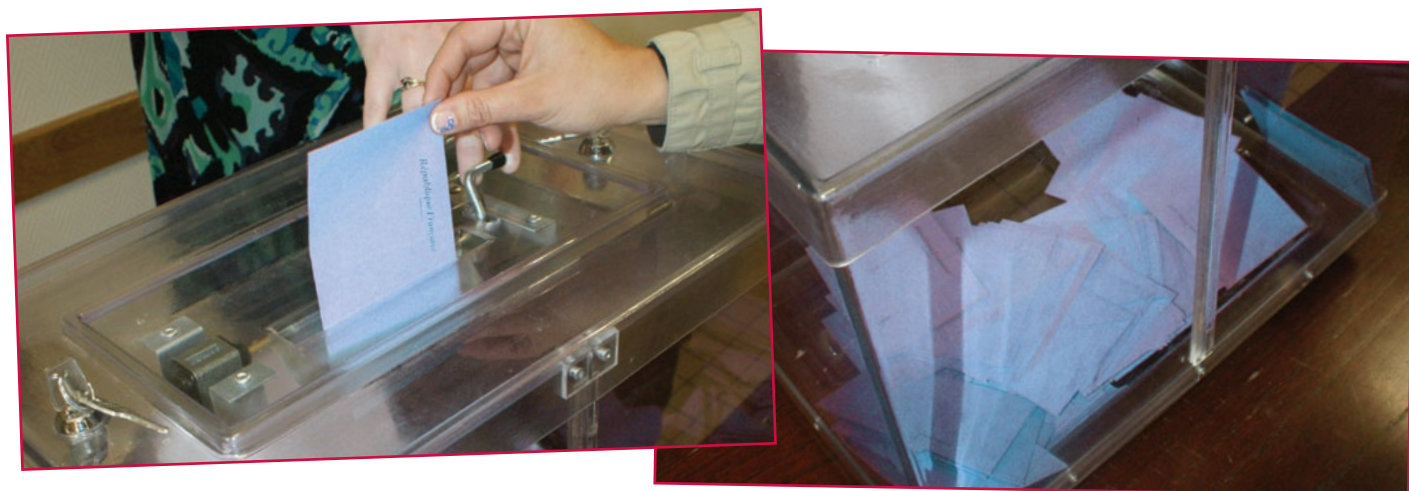
Mairie de Fleury-sur-Orne
10 rue Serge rouzière
14123 Fleury-sur-Orne
Tél : 02.31.35.73.00
Fax : 02.31.35.73.17
Mail : mairie@fleury-sur-orne.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi au Vendredi :
8h45 - 12h00 et 13h30 - 17h30
(Fermeture à 17h00, le vendredi)
Samedi :
9h00 - 12h00 Permanence d'Accueil
■ carte d'identité
■ sortie de territoire
■ distribution de sacs poubelles

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2012 À FLEURY

Participation élections présidentielles

TOUR	PREMIER TOUR - 22/04/12	DEUXIÈME TOUR - 06/05/12
Inscrits	2 950	2 950
Abstentions	458	480
% Abstentions/Inscrits	15.53 %	16.27 %
Votants	2 492	2 470
% votants/Inscrits	84.47 %	83.73 %
Blancs et nuls	43	118
% Blancs et nuls/Inscrits	1.46 %	4.00 %
% Blancs et nuls/Votants	1.73 %	4.78 %
Exprimés	2 449	2 352
% Exprimés/Inscrits	83.02 %	79.73 %
% Exprimés/Votants	98.27 %	95.22 %



Résultats du 1^{er} tour - 22 avril 2012

CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	% DE VOIX/INSCRITS	% DE VOIX/EXPRIMÉS
Nathalie ARTHAUD	10	0.34 %	0.41 %
François BAYROU	187	6.34 %	7.64 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN	94	3.19 %	3.84 %
Jacques CHEMINADE	2	0.07 %	0.08 %
François HOLLANDE	866	29.36 %	35.36 %
Eva JOLY	52	1.76 %	2.12 %
Marine LE PEN	350	11.86 %	14.29 %
Jean-Luc MÉLENCHON	382	12.95 %	15.60 %
Philippe POUTOU	35	1.19 %	1.43 %
Nicolas SARKOZY	471	15.97 %	19.23 %

Résultats du 2^{ème} tour - 06 mai 2012

CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	% DE VOIX/INSCRITS	% DE VOIX/EXPRIMÉS
François HOLLANDE	1 579	53.53 %	67.13 %
Nicolas SARKOZY	773	26.20 %	32.87 %

COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUITE À LA DÉCISION DE LA CNAC CONCERNANT LE PROJET INTERIKÉA



source photo : www.cotecaen.fr

Je vous prie de trouver ci-après ma réaction à la suite de la décision de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC), réunie Mercredi 30 mai, d'annuler l'autorisation d'ouverture accordée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), le 2 février 2012, au groupe InterIkéa pour son projet de centre commercial de Fleury-sur-Orne.

Je suis déçu par cette décision inattendue.

J'ai été surpris par la détermination de Philippe DURON à faire avorter ce projet. Son intervention – non obligatoire – en CNAC a bien évidemment fait la différence puisque le Maire de Caen, le Président de la Communauté d'agglomération Caen la mer, le Président de la SEM Normandie Aménagement et le Président du SCOT se sont ligués en lui pour dire non au projet.

Je prends acte de cette décision que je regrette et je demande aux responsables, Philippe DURON et la société InterIkéa de nous faire sortir de l'impasse, sans délai.

Cela passe par l'acceptation par Philippe DURON d'une possibilité de développement sur notre territoire d'un projet cohérent porté par la société InterIkéa, pour lequel il a réalisé la vente de 24 hectares de terrains plus 15 en option (SEM), sur lesquels l'intérêt communautaire a été voté (Caen la Mer) et qui vient d'être déclaré « Pôle commercial régional » (SCOT).

Cela passe également par l'expression de la société InterIkéa de sa volonté de poursuivre ses investissements dans notre agglomération, et si oui, d'indiquer selon quelle(s) forme(s) et au travers de quel(s) projet(s). Y a-t-il un plan B ?

A cette heure, dans la situation économique et sociale que connaît notre pays, je pense à nos concitoyens, aux entreprises de la région et à nos collectivités qui voient s'éloigner les 680 emplois annoncés, les 100 millions d'euros d'investissement, les deux ans de travaux pour environ 200 salariés du BTP, enfin les deux millions d'euros de recettes fiscales pour les collectivités locales (Caen la Mer en premier lieu).

Cette décision n'est pas de bon augure pour notre agglomération. Toutefois, elle renforce ma détermination à œuvrer en faveur de projets de développement économique porteurs d'emplois.

Marc LECERF

Maire de Fleury-sur-Orne

LE FESTIVAL DES PRATIQUES ARTISTIQUES



Le festival des pratiques artistiques s'inscrit dans un projet global mené par le « Projet Jeunes », secteur Jeunesse du Centre d'animation de Fleury-sur-Orne géré par la Ligue de l'enseignement du Calvados.

Au cours des vacances de Pâques sur les mercredis et vendredis de mai, les jeunes adhérents ont participé à des stages artistiques. Ils ont pu découvrir le cinéma d'animation, le slam, le rap, la Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O.) et la danse tribale fusion (mélange de danse hip-hop, orientale et indienne avec du jonglage).

Chaque atelier s'est déroulé en huit séances, au bout desquelles les jeunes ont produit un film d'animation, des

textes de slam ou de rap, des chansons par ordinateur ou une chorégraphie de danse.

L'idée du festival, en partenariat avec l'UFAC (Union Fleurytienne d'Actions Culturelles), est de valoriser ces ateliers, de mettre en avant les productions des jeunes et de faire partager aux habitants de Fleury-sur-Orne, les « goûts des jeunes » aujourd'hui en matière de pratiques artistiques.

La soirée du 12 mai s'est déroulée en trois temps :

- de 18h à 20h : présentation des ateliers. Les jeunes initiés ont présenté à d'autres jeunes et adultes les différentes techniques de ces ateliers.

- de 20h45 à 21h15 : démonstration. Les jeunes inscrits sur ces ateliers ont présenté leurs différentes productions.

- de 21h30 à 23h : concert de rap et spectacle de danse menés par les différents intervenants.

Familles, jeunes et habitants ont apprécié cette soirée pour sa qualité artistique (groupe The Kidz et The Smoky Eyes et les productions des jeunes) et sa convivialité.

Anne VILLON

Coordinatrice du Centre d'Animation

Gaëtan BONJOUR

Animateur Jeunesse

RAPPEL : LE BRUIT PEUT GÊNER

Le bruit constitue actuellement la nuisance la plus souvent mentionnée par les Français, puisque 56% d'entre eux la placent en tête des agressions qu'ils subissent. Si, jusqu'à un certain seuil, le bruit est signe de vie, la réglementation doit en permettre sa maîtrise.

L'usage des tondeuses et autres engins motorisés est réglementé.

Chaque année, à l'approche de l'été, recommence le concert dissonant des tondeuses à gazon et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage en plein-air induisant gêne, réclamations ...

L'arrêté du 21 novembre 2008 précise les horaires d'utilisation de ces appareils bruyants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Par ailleurs, les articles 4 et 13 du règlement sanitaire départemental stipulent :

Art.4 : "Sur la voie publique, les voies privées accessibles au public et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère agressif ou répétitif, quelle que soit leur provenance, tels ceux produits par :

- les publicités diffusées par cris, par chants ou par avertisseurs sonores,
- des réparations ou réglages de moteurs, quelle qu'en soit la puissance, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,
- l'utilisation des pétards et des pièces d'artifice,
- ..."

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente au présent article: "Noël, Fête nationale du 14 juillet, jour de l'An, fête de la musique et fête votive annuelle de la commune concernée."

Art. 13: «Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sous ou sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils, des équipements ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en ce qui concerne les activités commerciales exercées dans le cadre des marchés de plein air ou en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes et des biens.»



crédit photo : sxc.hu

Les véhicules automobiles, motocyclettes et cyclomoteurs.

Accélérations répétées du moteur, utilisation du moteur à des régimes excessifs, mauvais état du dispositif d'échappement...peuvent provoquer des émissions de bruit gênants pour les riverains.

L'article R 318-3 du Code de la route précise :

"Les véhicules automobiles ne doivent pas émettre de bruits susceptibles de causer une gêne aux usagers de la route ou aux riverains.

Le moteur doit être muni d'un dispositif d'échappement silencieux en bon état de fonctionnement sans possibilité d'interruption par le conducteur.

Toute opération tendant à supprimer ou à réduire l'efficacité du dispositif d'échappement silencieux est interdite."

Et nos amis les bêtes...

Les plaintes concernant les aboiements sont très nombreuses. Que ces derniers soient momentanément abandonnés ou qu'il prennent trop à coeur leur tâche de gardiennage, les chiens savent se faire entendre. La circulaire interministérielle du 7 juin 1989 stipule que "Les propriétaires d'animaux et détenteurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiement,...)".

Sources:
Arrêté Préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores - 21 novembre 2008
www.caen.fr/schs/hygiene/bruit/arretePrefectoral.asp
Code de la route ■ www.legifrance.gouv.fr

ANNONCE



CARTES POSTALES

La ville souhaite entamer une collection de cartes postales de toutes provenances. Ne jetez pas vos cartes postales, venez les déposer au pôle communication en mairie.

Contact : Mairie de Fleury-sur-Orne, rue Serge Rouzière. Tél : 02.31.35.73.00

1^{er} JUIN 2012

la fête des voisins



Quartier des Courtilages



Quartier des Courtilages



Quartier des Courtilages



Quartier du Beau Site



Quartier du Beau Site



Les Suédoises



Les Suédoises



Les Suédoises



Quartier de la Brasserie

LA VENUE DE NOS AMIS ALLEMANDS DE WALDBÜTTELBRUNN

Comme tous les deux ans, nos amis allemands de Waldbüttelbrunn viennent durant le week-end de l'Ascension à Fleury-sur-Orne. L'association de Jumelage (AJFW) leur a préparé un programme de visites et festivités sur quatre jours. Ils ont pu visiter l'atelier de cuivre, l'usine de lin, le centre ville de Caen,...

Le jeudi 17 mai, Marc LECERF et Alfred ENDRES, Maires de nos deux communes ont inauguré une stèle symbolisant ce jumelage. Ils ont tous deux signé également le livre d'or de la commune. Les adhérents de l'AJFW et en particulier leur Présidente Yveline HUBERT avaient souhaité qu'il y ait un lieu sur notre commune qui rappelle les liens entre nos deux collectivités.

Enfin, la veille du départ était organisée une grande soirée costumée à la salle polyvalente. Un grand merci à l'AJFW (le bureau et ses bénévoles) pour l'organisation de ce week-end mémorable.

Jacqueline BAURY
Maire-Adjointe aux Échanges Internationaux



Arrivée des Allemands



Inauguration d'une stèle



Signature du Livre d'Or



Cérémonie



Cérémonie



Festivités



Festivités



Festivités



Départ des Allemands

BILAN DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque année depuis maintenant 4 ans, notre commune s'inscrit dans la démarche nationale pour proposer animations, visites et actions autour de l'Environnement et la Gestion Durable.

Environnement : depuis maintenant 2 ans, nous vous proposons de découvrir un espace naturel sensible qui mérite toute notre attention, petit joyau au cœur de la ville : le marais de Fleury est un havre de nature que nous font découvrir Monsieur Viez et Monsieur Lerouesnier ... Si vous avez manqué cette visite, rendez-vous l'année prochaine.



Cadre de vie : une naissance - un arbre... Voilà aussi un rendez-vous agréable que nous donnons à toutes les familles Fleuryennes qui s'agrandissent et qui souhaitent que leur enfant parraine un arbre de notre commune : le parc de la rue des Carriers s'arbore ainsi chaque année avec le projet d'en faire un véritable lieu de repos et espace de jeux pour les familles. Cette année, c'est dans une ambiance de la fête de la « chasse aux oeufs » proposée par les parents d'élèves FCPE que s'est déroulée cette manifestation.



Une jachère apicole sur la commune : les enfants de la classe de Madame Leroy ont pris plaisir à semer un mélange de fleurs sur les espaces verts du nouveau quartier des Courtilages : les personnels techniques les ont accompagnés et ont donné quelques conseils ... des fleurs pour les pollinisateurs et peut-être demain des « hôtels à insectes » sur notre commune !



Gestion durable : 2 pistes affirmées cette année...

« **Economie d'énergie** » à travers une opération-test pendant cette semaine : l'éclairage public a été régulé avec un arrêt de minuit à 5h du matin. Ce dispositif a eu un coût : mais les quelques retours positifs des Fleuryens

nous encouragent pour poursuivre ce fonctionnement qui, à long terme sera intéressant financièrement mais aussi et surtout d'un point de vue environnemental ... l'éclairage urbain gêne en effet considérablement certaines espèces nocturnes et notamment les oiseaux.

« **Réduction des produits phytosanitaires** » : ça y est ! La commune s'est engagée officiellement pendant cette semaine et a signé la Charte d'entretien des espaces publics proposée par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cela veut dire un engagement vers une utilisation réduite et raisonnée des pesticides avec un accompagnement des personnels techniques par la FREDON et avec pour objectif une labellisation de la commune qui participera ainsi à l'amélioration de la qualité des eaux.



1 animation originale...

proposée conjointement par l'IME et les services techniques de la commune : dommage, peu de Fleuryens ont saisi cette proposition de faire broyer branches et tailles de haies pour récupérer des copeaux et pailler les massifs... Faites-nous signe si vous avez manqué ce rendez-vous et si vous souhaitez qu'il soit proposé de nouveau !

Rencontre autour des grandes questions de l'alimentation...

Cette année, la projection du film « le beurre et l'argent du beurre » a permis un débat intéressant. Des « circuits courts » sur notre commune ? C'est possible ! L'AMAP fleuryenne a permis, à ceux qui ne connaissaient pas encore, de découvrir l'exploitation maraîchère locale.

Un bilan riche mais qui ne doit pas se limiter à une semaine d'actions par an !

Alors... si le cadre de vie, l'environnement de notre commune vous interpellent, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si tel est votre souhait au 02.31.35.73.00.

Lydie PRIEUR

Maire-Adjointe à l'Environnement

LE PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES DE NOTRE COMMUNE A LA MAIN VERTE



C'était un projet sur lequel la commission environnement s'était engagée. Le voilà réalisé : avec le partenariat de l'Institut Médico-Educatif (IME) André BODEREAU qui met une grande serre à disposition de la commune, Monsieur Bernard LELAISANT a semé et entretenu pas moins de 4700 plants de fleurs et autres végétaux, pour un modeste budget de 95 euros de graines. Ce travail a été mené à bien avec la participation des éducateurs en horticulture qui encadre les jeunes de l'IME. Cet été, attardez-vous autour des massifs pour y reconnaître mufliers, reines-marguerites, œillets d'inde, choux ornementaux ... toutes ces plantes sont nées dans la serre de l'IME !

Merci à l'équipe des espaces verts.

Lydie PRIEUR
Maire-Adjointe à l'Environnement

FLEURIR FLEURY 2012
CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS
INSCRIPTION AVANT LE 30 JUIN 2012

FLEURY SUR ORNE

Création graphique : Yoann Chatelain - Impression : Mairie de Fleury-sur-Orne

Sans plus attendre, si vous aimez fleurir devant chez vous : PARTICIPEZ AU CONCOURS « FLEURIR FLEURY 2012 ».

Découpez, remplissez et déposez dans l'urne, à la mairie ou chez la fleuriste de la place Jean Jaurès le bulletin ci-contre.

Bulletin d'inscription au concours "Fleurir Fleury 2012"

A déposer, avant le 30 juin 2012, dans l'urne, à la mairie ou chez la fleuriste de la place Jean Jaurès.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Veillez remplir le verso

ILS PASSENT LEUR PERMIS GRÂCE A L'AIDE DU CCAS ET EN RETOUR FONT DU BENEVOLAT



Le CCAS poursuit son soutien en faveur des jeunes pour les aider à financer leur permis de conduire, pour trouver un emploi et éviter que des jeunes conduisent sans permis. Depuis 2007, le CCAS accorde une aide pouvant aller jusqu'à 600 € à 10 jeunes au maximum par an, après étude des dossiers en Conseil d'Administration.

Les ressources des parents, le projet professionnel du jeune, la volonté d'insertion, l'inscription à pôle emploi ou le suivi par la mission locale sont des éléments pris en compte.

Mais depuis 2011, pour pouvoir bénéficier de cette aide

le jeune doit s'engager à faire un minimum de 20 heures de bénévolat auprès des associations de notre commune ou d'intérêt public. L'UFAC, le Secours Populaire, le Banquet des Anciens, les Afrikales, l'Aide aux devoirs ont apprécié le travail des jeunes, une expérience enrichissante pour tous, un brassage des âges et des idées.

Concrètement : l'aide est accordée en 3 versements, 1er versement 100 € pour l'obtention du code, le jeune doit financer du même montant et faire 10 heures de bénévolat. Après obtention du code et bilan avec l'auto école sur l'investissement et la motivation du jeune, 2 versements de 250 € pourront être versés.

REGLEMENT CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS ANNEE 2012

Article 1 : Objet du concours

Le concours des « Maisons Fleuries » a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants de la commune de Fleury-sur-Orne en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et fenêtres. Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie et participe à l'image de la commune.

Article 2 : Modalités de participation

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune (excepté les personnels communaux et les élus) sous réserve d'inscription. Les bulletins sont disponibles à la mairie et chez les commerçants.

Article 3 : Catégories

Ce concours comporte 2 catégories :

- Catégorie 1 : Maisons avec jardin et espaces verts visibles depuis la voie publique
- Catégorie 2 : Appartement ou maison sans jardin visible depuis la voie publique

Seules les décorations florales visibles de la rue seront prises en considération.

Article 4 : Critères de sélection et notation

Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants :

- Aspect général et environnemental
- Ampleur du fleurissement
- Diversité et choix des végétaux
- Harmonie et contraste des couleurs

Article 5 : Organisation du jury

Le jury du présent concours, placé sous la Présidence de Monsieur le Maire, sera composé de 6 personnes :

2 membres de la commission municipale « Maisons fleuries »

2 employés du service municipal « espaces verts »

1 professionnel des fleurs et des végétaux

1 membre de l'association des jardins ouvriers

Le passage du jury se fera 2 fois en été (en juillet et en Septembre). Les candidats ne seront pas avisés du jour de ce passage.

Article 6 : Répartition et nature des prix

Dans chacune des catégories

1er prix : 75,00€ - 2ème prix : 50,00€ - 3ème prix : 25,00€

Les gagnants se verront remettre leur prix en bon d'achat.

Article 7 : Remise des prix

Les lauréats seront personnellement informés de leur classement par courrier et de la date de remise officielle des prix, qui aura lieu à la mairie dans le courant du dernier trimestre de l'année.

La diffusion des résultats sera faite dans le bulletin municipal et dans la presse locale.

A l'issue de la remise des prix un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Le maire

BILAN DE CETTE ACTION DEPUIS 2007

32 jeunes sont entrés dans le dispositif

- 9 ont abandonné l'apprentissage, les aides n'ont donc pas été versées dans leur intégralité.
- 10 jeunes ont obtenu leur permis
- 9 jeunes sont toujours en formation
- 4 n'ont pas obtenu leur permis, l'aide a été versée dans son intégralité.

Myriam HOORELBEKE
Vice-Présidente du CCAS

✂
Après lecture du règlement, je demande mon inscription dans la catégorie suivante :

- Maison avec jardin visible depuis la voie publique
- Appartement ou maison sans jardin. Notez l'étage :

Date et signature :



L'HISTOIRE DE FLEURY-SUR-ORNE



CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DE FLEURY-SUR-ORNE ? La « Fosse Accard » ? ET POUR LES NOUVEAUX FLEURYSIENS, L'HISTOIRE DES 10 000 RÉFUGIÉS DANS LES CARRIÈRES AU MOMENT DU DÉBARQUEMENT ? SAVEZ-VOUS OÙ EST LA « GRANDE DESCENTE » ? Que le château du Comte de Touchet a un jumeau dans une autre commune ?

Afin de découvrir son histoire, une étudiante à l'IUT d'Ifs en communication, Marie Legrand, a réalisé un stage de deux mois en mairie. Avec gentillesse et enthousiasme, elle a rencontré plusieurs anciens de la commune, a récolté des photos anciennes et découvert une histoire riche et variée. Un groupe de fleurysiens l'a accompagnée dans ses recherches et va poursuivre son travail.

Si vous souhaitez partager vos souvenirs, si vous possédez

des photos anciennes, si vous désirez transmettre l'histoire de votre commune aux générations futures, si vous voulez vous associer à ces recherches, n'hésitez pas à contacter la mairie. Vous pourrez découvrir la première exposition sur l'histoire de Fleury, lors de la fête des associations le 8 septembre au gymnase.

Jacqueline BAURY
Maire-Adjointe à la Culture

LES «SOIRS D'ÉTÉ 2012»

Pour la 6^{ème} année, la municipalité organise « Fleury - soirs d'été », afin de fêter l'été, distraire jeunes, petits et grands, créer des rencontres conviviales.... la plupart des vendredis de juillet et août en fin de journée.

Cette année, en collaboration avec le Lux, la bibliothèque, l'UFAC, l'amicale rétro-mobilité, la Ligue de l'Enseignement, nous avons choisi de privilégier le théâtre de rue, un spectacle de marionnettes, et de reconduire la séance de cinéma en plein air qui est toujours un grand succès.

Le premier soir n'aura pas lieu un vendredi mais le dernier jour de classe, le jeudi 5 juillet, pour un spectacle de marionnettes dans la cour de l'école primaire à 17h.



PROGRAMME DES «SOIRS D'ÉTÉ 2012»

Fleury-sur-Orne, les 5, 13, 20, 27 juillet et 3, 24 et 31 août 2012

5 juillet, 17h, cour de l'école primaire

ET TA SŒUR ? par les Royales Marionnettes

Théâtre de marionnettes avec comédiens. Querelle familiale en 2 actes, 3 coups de poing, 1 dragon, le diable et 1 explosion.

20 juillet, à la tombée de la nuit, site de l'île enchantée

CINÉMA EN PLEIN AIR SUR GRAND ÉCRAN avec le Lux.

« Pirates des Caraïbes : la Fontaine de Jouvence » de Rob Marshall. Histoire pleine d'action, où vérité, trahison, jeunesse éternelle et mort forment un cocktail explosif. N'oubliez pas votre couverture et votre petite laine pour la tombée de la nuit.

27 juillet, 1 soirée 2 animations

18h, bibliothèque municipale

MA LANGUE AU CHAT par Toutito Teatro pour enfants de 2 à 5 ans.

Les deux protagonistes du Touti Teatro font voyager les spectateurs à travers une galerie de portraits de chats. Ils jouent à chat perché avec les mots.

19h, cour de l'école primaire

DANSES TRADITIONNELLES par le groupe folklorique de Vevcani (Macédoine).

Dans la perspective d'une coopération avec la République de Macédoine, la commune accueillera le groupe folklorique de Vevcani, célèbre pour la qualité de ses danses traditionnelles et invité par la commune d'Hermanville-sur-Mer.

3 août, 18h30, rue du Boispréau

LES BONBECES par la compagnie Silence et Songe

Spectacle jeune public et familial. Un voyage clownesque et tendre. Dans un rythme frénétique, Susie et Rosalie vous feront partager leur douce folie rose bonbon.

24 août, 18h30, rue Louis Pasteur

GINO, GINETTE ET LUCIEN

Spectacle de rue alliant acrobaties, humour et jonglerie, animé par un trio de pitres qui vous fera oublier tous vos soucis.

31 août, 1 soirée 2 animations

17h30, place Jean Jaurès

BALADE EN VOITURES DE COLLECTION par l'Amicale Rétromobile.

18h30, place Jean Jaurès

C'EST PAR LÀ par la compagnie Nord Ouest Théâtre

La très véridique histoire de Moshé et Rebecca : on y retrouve un couple qui évoque sa famille, tout va bien et pourtant le besoin d'aller ailleurs.

13 juillet, 22h30, de la place Jean Jaurès à l'île enchantée
RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET FEU D'ARTIFICE
par le Comité des Fêtes avec la Fanfare de la commune de Brecey.

À LA RENTRÉE...



LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Samedi 8 septembre 2012 - 10h30 à 17h - Gymnase
Stand des associations, présentations des activités de loisirs et sportives, animation, exposition, restauration...

à venir...

À PARTIR DU 5 JUILLET
LES SOIRS D'ÉTÉ Prog. page 11

24 JUN . FOIRE AU GRENIER
Rue François Mitterrand
Organisée par la JSF Football

1^{er} JUILLET . FOIRE AU GRENIER
Rue François Mitterrand
Organisée par le Comité des Fêtes

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2012 (15 ET 16 SEPTEMBRE 2012)

À Fleury-sur-Orne, tout ce passe le dimanche 16 septembre 2012 et tout est gratuit.

Visites guidées des carrières - plusieurs groupes dans la journée - inscription obligatoire à partir du 3 septembre 2012 ;

Concert à la vieille église - 17h - entrée libre - une heure avec le quatuor Tournières de Mozart à Debussy, morceaux choisis pour quatuor à cordes ;

Randonnée découverte dans le vieux Fleury - départ à 9h30, Grande Rue au niveau de l'allée des peupliers - durée du circuit : environ 2h30.



Visuel de 2011



SPECTACLE UFAC - ALAIN GUY, MAGICIEN

Dimanche 30 septembre 2012 - 17h00 - Espace Nicolas Oresme

Spectacle de magie avec canards, colombes et cartes pour tout public.

Tarifs : adultes = 6€, 12-18 ans et demandeurs d'emploi = 3€, moins de 12 ans = gratuit.

EXPOSITION «DES ARTISTES À FLEURY»

12, 13 et 14 octobre 2012 - Espace Nicolas Oresme - thème : Fleury-sur-Orne
Trois prix sont décernés, celui du public, des écoles et de la mairie.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS

en tant qu'artiste peintre, sculpteur, dessinateur, photographe, vidéaste...

Faites-vous connaître auprès de :

Céline DERRIEN, Chef de Projet - Politique de la ville à la mairie.
Tél : 02.31.35.73.12 - Email : mous@fleury-sur-orne.fr

Jacqueline BAURY, Maire-Adjointe à la Culture.
Tél : 06.76.48.59.08 - Email : jacqueline.bauray@wanadoo.fr



EXPRIMEZ-VOUS

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les problèmes locaux.
A retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne - Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

.....

.....

.....

.....

.....